



Conseil d'établissement de l'école Victor-Thérien

Procès-verbal de la deuxième séance

Réunion tenue le 9 novembre 2015

Étaient présent(e)s :

M^{mes} Marie Brassard, parent
Émilie Brunet, enseignante
Lyne Deschamps, enseignante
Myriam Fleury, enseignante
Marie-Josée Lamothe, enseignante
Julie Lupien, enseignante
Catherine-Julie McDougall, représentante de la communauté
Élisabeth G. Toupin, technicienne du service de garde
Karine Venne, parent
Rosie Ziwani, directrice adjointe

MM Jean-Nicholas Brousseau, représentant de la communauté
François Leduc, parent
Serge Lévesque, parent
Vincent Paquet, parent
Carl Vézina, directeur
Julien Fortier, stagiaire

Étaient absent(e)s :

M^{me} Béatrice Péron, parent

1. Vérification du quorum, LIP, art. 61

Après vérification, il y a quorum.

2. Nomination d'un gardien du temps et d'un secrétaire, LIP, art. 56 et Règles de régie interne, art. 5.21

Myriam Fleury occupera le rôle de gardien du temps.

Karine Venne et François Leduc seront les secrétaires.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté en tenant compte des ajouts et modifications énoncés ci-dessous :

- Modification du point 8 : Dépôt de documents **et correspondances**
- Modification aux points 16 et 17 : Changer MÉSSR pour MÉESR
- Ajout du point 11 : Suivi sur la formation du CÉ
- Ajout du point 12 : Modifications au code de vie

**121-CÉ
015-10-01**

Proposée par : Marie Brassard

Appuyée par : Vincent Paquet

Adoptée à l'unanimité

4. Période de questions du public (10 minutes)

- Aucun public n'est présent à la réunion

5. Mot de la présidence

M. Lévesque a fait état du suivi fait auprès de Mme Marie-Josée Villeneuve, secrétaire générale de la commission scolaire, à propos de la pertinence de donner suite à la proposition de résolution pour dénoncer les compressions en éducation. La réponse de la secrétaire générale recoupe très bien les deux avis que nous avons reçus précédemment : Le CÉ peut bien adopter les résolutions qu'il veut, mais ce type de prise de position est hors de son mandat et aura par conséquent un effet quasi nul. La réponse courriel de Mme Marie-Josée Villeneuve se trouve dans notre espace GOOGLE sous l'onglet « dossier/correspondance/Fédération des comités de parents du Québec ».

Ce sujet a aussi été abordé lors de la séance de formation offerte aux membres de conseils d'établissement par la commission scolaire avec la même conclusion. En fait, nous avons appris que notre rôle s'articule principalement autour de l'adoption et la mise en œuvre du projet éducatif de l'école avec tous ses corollaires. Le projet éducatif de l'école Victor-Thérien a été adopté l'an dernier et est donc encore valide pour 3 à 4 ans. M. Lévesque invite donc tous les membres à lire, ou relire, le projet éducatif puisqu'il est si central à notre mandat. On verra d'ailleurs à ce qu'il soit disponible dans notre répertoire électronique. M. Lévesque note que tous les membres parents du CÉ, nouveaux comme anciens, ainsi que la direction de l'école ont participé à cette formation.

Parmi la documentation distribuée lors des séances de formation, on trouvait un tableau résumant toutes les dispositions de la Loi sur l'Instruction Publique où le CÉ doit adopter ou approuver un document ou encore être consulté ou informé sur une question. Ce document constitue un véritable plan de travail à moyen terme pour les CÉ. M. Lévesque rencontrera M. Vézina afin de distribuer à travers notre calendrier de séances les sujets qui seront abordés cette année.

Outre les mandats principaux donnés aux CÉ par la loi, il reste de la place pour des initiatives locales. Le sous-comité circulation mis en place l'an dernier a repris de plus belle cette année. Tout semble indiquer que nous pourrions déposer un dossier auprès des autorités compétentes dans le courant de l'année. Nous avons aussi entrepris de dynamiser nos échanges de documents tout en visant à réduire l'utilisation du papier. La rapidité de mise en œuvre de l'initiative « répertoire électronique de documents » est impressionnante et de nouvelles suggestions arrivent presque quotidiennement! Bravo!

Suivis :

a) FCPQ

Suivi auprès du secrétariat général pour demande de la FCPQ, ce n'est pas du ressort du CÉ.

b) Formation offerte par la CS

Le projet éducatif sera déposé dans le répertoire commun Google Drive.

c) Divers

Meilleure planification des séances.

Documentation électronique bien implantée.

Comité circulation semble bien fonctionner.

6. Mot de la représentante du CRPRS

Aucune consultation au CRPRS du 14 octobre dernier. C'était la première réunion, constitution de l'exécutif et des membres du CCP. Vous avez eu l'annonce d'une conférence organisée par le CRPRS qui aura lieu le mercredi 11 novembre.

Au CCP, il n'y avait pas de consultation puisque c'était la première réunion également.

Élection de l'exécutif, formation d'un sous-comité qui travaillera sur les règles de régie interne et sur la mission du CCP.

7. Dépôt de documents et correspondances

- a. Nouveau logo de l'école
- b. Aide aux devoirs
- c. Code de vie
- d. Activités intégrées 2015-2016

8. Adoption du procès-verbal de la réunion du 29 septembre 2015, LIP, art. 69

- Page 2 – point # 3 : nomination de la secrétaire et du gardien du temps
- Page 3 – point # 7 : mot de la présidence
- Page 8 – point # 21 : LIP article 94
- Page 8 – point # 24 : répertoire électronique

**121-CÉ
015-10-02**

Proposée par : François Leduc
Appuyée par : Jean-Nicholas Brousseau
Adoptée à l'unanimité

9. Affaires découlant non inscrites à l'ordre du jour

a) Question de Mme Marelli (voir PV 2015-09-29)

2 trajets d'autobus : trajet #77 avec 84 élèves inscrits et trajet #78 avec 14 élèves inscrits. Politique de transport de la CS, le CÉ n'a pas à se positionner.

b) Marché de Noël

Idée proposée par Marie Brassard l'an passé, pourrait être un projet porté par l'OPP.

c) GDPL

Campagne de financement collective pour la boucle?

Cours de « spinning » au profit de la boucle ?

d) Inscription électronique aux journées pédagogiques

Faisable, les formulaires doivent être en version papier signés par les parents. Les parents ont donc l'obligation (par la loi) d'imprimer la feuille si envoyée électroniquement. Mme Toupin croit que ce sera plus difficile de faire le suivi. De plus, la fonction « réponse/reply » au courriel d'envoi ne fonctionne pas. Une version hybride sera essayée sous forme de projet pilote lors d'une journée pédagogique où il n'y aura pas de sortie.

10. Suivi sur la formation du CÉ

Plan de lutte à l'intimidation : le plan n'a pas été revu par le CÉ au cours des dernières années. Mme Brassard demande à ce que ce soit mis à l'ordre du jour prochainement.

Mme Venne vérifiera auprès de Lionel Degou s'il existe un modèle de rapport à rendre au CÉ.

11. Modifications au code de vie

Présentation de Mme Ziواني (voir document).

M. Lévesque demande à revoir le retrait de la récréation comme pénalisation en cas de retards puisque ça va à l'encontre du projet éducatif de l'école (les enfants doivent bouger).

Rapport d'incident : mineur ou majeur.

4 périodes de récompense : Bingo, jeux d'hivers, cinéma et piscine ou friandise glacée.

Les modifications seront brochées dans l'agenda par les enseignants.

L'approbation des modifications sera proposée à la prochaine réunion du CÉ.

12. Approbation de sorties

Rien à approuver.

13. Adoption du rapport annuel du CÉ et transmission à la CS, LIP, art. 82

Ajouter sous la rubrique Approbation le document « Convention de gestion ».

121-CÉ
015-10-03 Proposée par : Marie Brassard
Appuyée par : Vincent Paquet
Adoptée à l'unanimité

14. Approbation des activités intégrées pour l'année, LIP, art. 87

M. Vézina souligne que les activités hachurées en gris seront facturées plus tard dans l'année. Leurs coûts ne sont pas inclus dans le coût total des activités du niveau scolaire.

121-CÉ
015-10-04 Proposée par : Julie Lupien
Appuyée par : Lyne Deschamps
Approuvée à l'unanimité

15. Informations sur les critères d'inscriptions pour l'année 2016-2017, LIP, art. 239

Le document exposant les critères d'inscriptions est présenté. M. Lévesque pose une question au sujet de la section 2.12 du document qui a trait à la fratrie. Mme Venne répond que le transfert administratif n'est pas un choix du parent, mais bien de l'administration, donc il n'y a pas de critère de fratrie qui entre en ligne de compte. Tandis qu'un choix d'école est une demande faite par les parents et c'est dans ce cas que la fratrie est considérée, afin de réunir les membres d'une même famille.

16. Approbation de la convention de gestion et de réussite éducative 2015-2016, LIP, art. 209.2

Au point #1 (orientation #1) : M. Lévesque demande quelle est la moyenne des autres niveaux vs la cohorte visée. On pourrait ainsi comparer les mêmes chiffres.

Au point #2 (orientation #3) : Le projet ECEC est mis sur la glace actuellement à cause des moyens de pression.

Modification proposée à la section « Zones de vulnérabilité : Des activités qui perdent de leur intérêt... » On devrait plutôt lire « Zones de vulnérabilité : Perte d'intérêt pour certaines activités... ».

Mme Brassard mentionne qu'il n'y a pas eu assez de suivi entre les rencontres. Donc, bien que certains membres du CÉ veuillent s'impliquer au niveau des zones de vulnérabilité, il y a eu une perte d'intérêt de la part des parents bénévoles.

121-CÉ
015-10-05 Proposée par : Karine Venne
Appuyée par : Marie-Josée Lamothe
Approuvée à l'unanimité en incluant les modifications mineures ci-haut
mentionnées

17. Approbation de la demande de subvention au MÉESR pour le programme « école en forme et en santé », LIP, art. 90 et 94

Rien à ajouter.

**121-CÉ
015-10-06**

Proposée par : Lyne Deschamps

Appuyée par : Karine Venne

Approuvée à l'unanimité

18. Approbation de la demande de subvention au MÉESR pour le programme « aide aux devoirs », LIP, art. 90 et 94

Mme Venne mentionne que si un enfant chemine bien, on pourrait inscrire un autre enfant à sa place. Étant donné que ce service est offert qu'aux élèves du 1^{er} cycle, il pourrait y avoir un jumelage avec le collège Saint-Louis (voire même le collège Sainte-Anne) pour l'offrir aussi aux élèves de 2^e et 3^e cycles.

**121-CÉ
015-10-07**

Proposée par : Vincent Paquet

Appuyée par : Élisabeth G. Toupin

Approuvée à l'unanimité

19. Approbation de la collecte de denrées non périssables de la guignolée de Lachine, LIP, art. 94

Rien à ajouter.

**121-CÉ
015-10-08**

Proposée par : Lyne Deschamps

Appuyée par : Élisabeth G. Toupin

Approuvée à l'unanimité

20. Approbation des activités de la Guignolée de Lachine (dépouillement d'arbre de Noël à Dalbé-Viau et dîner au Club de chasseurs et pêcheurs), LIP, art. 87

Rien à ajouter.

**121-CÉ
015-10-09**

Proposée par : Jean-Nicholas Brousseau

Appuyée par : Marie Brassard

Approuvée à l'unanimité

21. Approbation de l'organisation d'activités sportives (3^e cycle), en association avec les Mini-Aigles d'Or de Dalbé-Viau, LIP, art. 87

Rien à ajouter.

**121-CÉ
015-10-10**

Proposée par : Lyne Deschamps

Appuyée par : Karine Venne

Approuvée à l'unanimité

22. Comité « Circulation »

Voir la présentation PowerPoint.

Pistes de solutions discutées : dos d'âne, sens unique, impliquer les brigadiers scolaires (qui relèvent de la police), interdiction de stationner d'un côté...

23. Présentation du nouveau logo de l'école

Le nouveau logo est présenté par M. Vézina. Il symbolise, par le vert et le bleu, la terre et l'eau. Dans le « o » de Victor, il y a une représentation de la communauté.

24. Campagne de financement 2015-2016

Discussion sur les projets cibles potentiels : Aménagement de la cour d'école, ajout d'équipements sportifs, d'instruments de musique, de matériel scientifique.

On propose qu'il y ait une alternance chaque année entre les différents thèmes.

Par exemple, la campagne de financement de l'année scolaire 2014-2015 était sous le thème des sports avec le mur de traverse. L'année scolaire 2015-2016 pourrait être sous le thème des arts ou des sciences.

25. O.P.P.

L'approbation du budget de classe pour les cadeaux de Noël se fera par courriel.

26. Varia

- Utilisation du TBI durant les réunions du CÉ : Tout le monde semble satisfait.
- Documents électroniques (Google Drive) : On continue avec les deux versions, électroniques et papiers.

27. Levée de l'assemblée

Tous les points ayant été épuisés, il y a levée de l'assemblée à 22 h.

Président du CÉ
M. Lévesque

Directeur de l'école
Carl Vézina